

Réunion du 5 Septembre 1971  
élections au Sénat

Le cinq septembre mil neuf cent soixante et onze, à huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M<sup>e</sup> Allary Ernest, Maire.

Etaient présents : M<sup>e</sup> Allary Ernest, Ferret Fernand, Joseph Richard, Guérard Yves, Faure Jean Hubert, Bonhomme Jean, Baudouin Robert, Guédéon Maurice

Absents non représentés :

M<sup>r</sup> Philippeau Guib, Lhuissier Frédéric, Margérié Alban, se sont fait excuser.

Le Conseil a élu pour secrétaire : M<sup>r</sup> Bonhomme Jean.

M<sup>r</sup> le Président a donné lecture :

1<sup>e</sup>) des articles du Code électoral relatifs à l'élection des sénateurs;

2<sup>e</sup>) du décret fixant la date à laquelle les conseils municipaux devront désigner leurs délégués et suppléants en vue de l'élection au Sénat qui doit avoir lieu le 26 septembre 1971 dans le département.

3<sup>e</sup>) de l'arrêté préfectoral conséquant à cet effet les conseils municipaux.

### *Élection des Délégués*

#### *1<sup>e</sup> tour de scrutin*

Le Président a invité le Conseil à procéder, sous débat, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection d'un délégué.

Chaque Conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a commencé à 9 heures 15. Il a donné les résultats ci-après.

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.

8

à déduire - bulletins blancs et nuls

1

Reste pour le nombre de suffrages exprimés.

8

Majorité absolue

5

Ont obtenu :

M<sup>r</sup> Allary Emile 7 voix

M<sup>r</sup> Borderon Robert 1 voix

a reuni la majorité absolue et a été proclamé délégué.

M<sup>r</sup> Allary Emile, né le 1-8-09 à Lombries qui a déclaré accepter le mandat.

### *Élection des Suppléants*

#### *1<sup>e</sup> tour de scrutin*

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection de trois suppléants. Le dépouillement du scrutin qui a suivi immédiatement le dépôt des votes a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne

8

à déduire - bulletins blancs et nuls

1

Reste pour le nombre de suffrages exprimés.

8

Majorité absolue

5

Ont obtenu :

M<sup>r</sup> Borderon Robert 7 voix

Forret Fernand

6 -

Guedo Onésime

5 -

Berrouard Yves

2 -

Josaph Richard

2 -

Fauvre Hubert

1 -

Bonhomme Jean

1 -

Ont obtenu la majorité absolue et proclamés suppléants.

M<sup>r</sup> Borderon Robert, né le 27.8.27 à Lombries qui a déclaré accepter le mandat

M<sup>r</sup> Forret Fernand, né le 20.1.03 à Petit-Pacq-Deyranger, G.<sup>e</sup> Simon qui a déclaré accepter le mandat

M<sup>r</sup> Guedo Onésime, né le 5.5.19 à Lombrie, Yorkton, qui a déclaré accepter le mandat.

Observations et réclamations : résumé.  
La séance a été levée à huit heures trente. Ont signé les membres présents.

C-X Tess JL Lemire H.Faure  
B. Léveillé D. Borden A. Gauthier